

L'EAC mène une campagne sur ses organes d'arbitrage

@rib News, 12/04/2010 - Source APALa Cour de justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) a démarré lundi dans les capitales des cinq pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (East african community, EAC), une série de deux semaines d'ateliers de sensibilisation sur ses organes d'arbitrage. Selon le directeur de la communication, Richard Owoyemi qui s'exprimait lundi au siège de la CAE à Arusha, en Tanzanie, le principal objectif de ces ateliers est de sensibiliser les acteurs à l'existence de juridictions d'arbitrage au sein de la Cour.

Il a annoncé que ces séances débuteraient à Kigali, au Rwanda, les 12 et 13 avril et vont se poursuivre à Bujumbura, au Burundi, les 15 et 16 avril et à Kampala, la capitale ougandaise, les 19 et 20 du même mois. La sensibilisation se poursuivra à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, du 22 au 23 avril, pour se terminer à Nairobi, au Kenya, les 26 et 27 avril 2010. Nous allons organiser la seconde phase des séances de sensibilisation conformément au calendrier d'activités de la Cour pour cette année financière. La première phase avait été organisée et menée entre le 17 avril et le 26 mai 2009 à Kigali, Bujumbura, Kampala, Nairobi et Dar es Salaam. Durant cette période près de 150 participants venant des ministères clés, des milieux d'affaires, des médias, du Barreau et du système judiciaire ont été formés. Les ateliers auront comme facilitateurs des juges et membres de la Cour (EACJ), en collaboration avec les ministères des pays membres de la Communauté.